

*Travail-Liberté-Patrie*

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
Dr KOMI SELOM KLASSOU**

**A L'OCCASION  
DU SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE  
DU PARLEMENT DE LA CEDEAO SUR L'ACTE ADDITIONNEL  
A/SA.1/12/16 RELATIF AU RENFORCEMENT DES PRÉROGATIVES  
DU PARLEMENT DE LA CEDEAO**

**LOMÉ, Radison blu Hotel 2 Février.**

**Mardi 22 Août 2017**

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale togolaise,**  
**Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,**  
**Monsieur le Président du Parlement de la CEDEAO,**  
**Mesdames et Messieurs les Ministres,**  
**Honorables Députés à l'Assemblée nationale,**  
**Honorables députés, membres du Parlement de la CEDEAO,**  
**Mesdames et Messieurs les Commissaires de la CEDEAO,**  
**Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et**  
**des organisations régionales et internationales,**  
**Vénérés Chefs traditionnels, gardiens de nos us et coutumes,**  
**Distingués invités,**  
**Mesdames et Messieurs les Professionnels des médias**  
**Mesdames et Messieurs,**

En ce moment où le Peuple Togolais tout entier s'honore d'abriter,  
à Lomé, le séminaire de sensibilisation communautaire du  
Parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique  
de l'Ouest (CEDEAO) sur **l'Acte Additionnel A/SA.1/12/16 relatif**  
**au renforcement des prérogatives dudit Parlement,**

Je voudrais, au nom du Président de la République, Président en  
exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de  
la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna  
GNASSINGBE, et du gouvernement, souhaiter à tous les  
participants, une fraternelle et chaleureuse bienvenue en terre

togolaise.

En décidant de tenir le présent séminaire du Parlement de la CEDEAO qui sera d'ailleurs suivi de votre session extraordinaire délocalisée ici au Togo, pays co-initiateur de la CEDEAO, vous maintenez vivace le flambeau allumé par les pères fondateurs que sont, Feu Eyadéma GNASSINGBE (Paix à son âme) et le Général Yacoubou GOWON qui avaient vu juste en engageant leurs pays et leurs peuples autour de cet idéal communautaire. Depuis lors, la CEDEAO, notre édifice commun, s'est déployée aux moyens des outils d'intégration et de ses organes dont le Parlement qui est et demeure un moteur clé dans la réalisation de la Vision 2020 de la Communauté en vue de : *“créer une région sans frontières, pacifique, prospère et solidaire, bâtie sur la bonne gouvernance et où les personnes peuvent avoir accès à leurs énormes ressources et les exploiter grâce à la création d'opportunités pour un développement durable et la protection de l'environnement”*.

Regroupant aujourd'hui quinze Etats de l'Afrique de l'Ouest, l'objectif principal de notre Union est de favoriser l'intégration des peuples en promouvant la constitution d'un marché économique régional viable mais aussi faire de la sous-région un espace de Paix, de sécurité, de stabilité et du vivre ensemble traduisant ainsi dans les faits un des principes fondateurs à savoir : « **favoriser la libre circulation des personnes et des biens** ».

Mesdames et messieurs,

Chers participants,

Le Parlement de la CEDEAO, en tant qu'organe consultatif a réalisé d'importants progrès pour renforcer sa visibilité et son rôle essentiel dans la résolution des conflits. Il a également été un partenaire crédible dans la réalisation des programmes communautaires qui ont été fusionnés pour créer le Programme prioritaire plus cohérent présenté à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO le 4 juin 2016 à Dakar et qui comporte 4 volets : à savoir :

- la Consolidation de la paix, de la sécurité et de la bonne gouvernance ;
- le renforcement de la stabilité économique et financière dans la Communauté ;
- la finalisation de tous les textes juridiques communautaires, y compris les accords commerciaux, la ratification des protocoles et leur transposition dans les lois nationales;
- la réalisation de la «Vision 2020» en mettant l'accent sur les réformes institutionnelles dans la Communauté.

Mesdames et messieurs,

Chers participants

Les événements survenus dans notre région ces derniers mois, notamment la recrudescence d'actes terroristes, d'enlèvements et autres crimes perpétrés par des groupes armés non étatiques nous

interpellent à tous les niveaux et nous obligent à œuvrer sans relâche, dans le cadre de coopération franche et de solidarité, pour rétablir la sécurité et la paix gage de tout développement viable, durable et partagé. C'est de cette manière que nous allons pouvoir répondre aux aspirations profondes de nos concitoyens qui appellent de tous leurs vœux l'avènement d'une CEDEAO des peuples, plus intégrés, plus épanouis et plus solidaires et plus prospères.

Le renforcement des prérogatives du Parlement a tardé à se réaliser et de nombreux obstacles ont été surmontés pour qu'il devienne une réalité aujourd'hui. Avec des compétences renforcées, les parlementaires de la CEDEAO, à l'instar de leurs homologues nationaux mais à une échelle naturellement régionale vont mieux exercer leurs pouvoirs de vote de la loi, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques communautaires. L'Acte Additionnel qui est un instrument complétant le Traité de la CEDEAO reste tout de même un défi qui est lancé aux Parlementaires en faveur des jeunes, des femmes, bref en faveur des dynamiques populations dudit espace.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

A l'issue de la 51<sup>e</sup> Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue les 04 et 05 juin à Monrovia au Libéria, le Président Faure Essozimna GNASSINGBE a été

porté par ses Pairs pour Présider aux destinées de notre Institution commune pour douze mois. Aussi, a-t-il pris une sérieuse option de mener la CEDEAO vers une meilleure intégration des peuples.

A ce sujet, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous dire que, quatre jours à peine après son élection comme Président en exercice, le Président Faure, accompagné de hauts responsables dont monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO ici présent, a effectué le jeudi 08 juin 2017 une visite surprise à la frontière Togo-Ghana afin de constater de visu la réalité de nos concitoyens lors de la traversée des frontières. Faisant suite à ce déplacement très apprécié, et dans un cadre de coopération fraternelle, les Présidents du Togo et du Ghana, leurs Excellences Faure Essozimna Gnassingbé et Nana Akufo-Addo ont décidé le 31 juillet 2017 de l'ouverture immédiate, 24 heures sur 24, de la frontière commune entre les deux pays ceci au grand bénéfice des citoyens de l'espace CEDEAO.

Rappelons que, dans leur volonté de voir la facilitation du commerce au niveau du corridor Togo-Ghana, les deux Chefs d'Etat se sont rendus le mercredi 03 juin au poste juxtaposés de Noépé où les douaniers et autres agents concernés des deux pays vont dorénavant travailler ensemble afin de supprimer les tracasseries dans la mobilité des personnes et des biens.

Au regard de ces actes concrets, vecteurs de l'émergence de notre

espace communautaire, je voudrais donc vous inviter, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, à utiliser l'outil précieux qu'est l'Acte Additionnel ASA.1/12/16 relatif au renforcement de vos prérogatives pour accompagner le Président en exercice de la CEDEAO dans sa volonté affichée, et en lien avec ses homologues Chefs d'Etat, d'aller vers plus d'intégration des peuples et de lutte contre l'insécurité et les menaces de tout genre dans notre sous région ouest africaine à l'atteinte de ces résultats..

Je ne doute pas que, pour cette première sortie officielle du Parlement doté de ses nouvelles prérogatives, l'issue des travaux de ce séminaire marquera la transformation de notre Communauté en une région interdépendante, mutuellement bénéfique et prospère comme nous le souhaitons.

Je suis persuadé qu'avec l'engagement de tous, l'intégration régionale déjà féconde entre les Etats est promise à un avenir encore plus radieux. C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert, au nom du Président de la République et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, **le séminaire de sensibilisation communautaire sur l'acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du parlement communautaire !**

**Je vous remercie.**